

Protocole d'accueil des élèves du RPI N°91 de
Willerval
Période de déconfinement du 2 juin au 4 juillet
Temps scolaire et péri- scolaire

Le présent protocole a été rédigé au regard des directives du Protocole Sanitaire des Ecoles paru le 3 mai 2020 et de la circulaire de réouverture des écoles du 5 mai 2020.

L'organisation retenue vise plusieurs objectifs en adaptant les directives nationales aux contraintes locales :

- la rescolarisation des élèves du RPI, sur la base du volontariat des familles*
- le maintien d'une continuité pédagogique efficace et réaliste*
- le maintien de la distanciation physique et l'application des gestes barrières entre toutes les personnes présentes dans les locaux*
- la limitation du brassage des élèves*
- le nettoyage et la désinfection réguliers des locaux et matériels*
- la formation, l'information et la communication*

Ces dispositions sont amenées à évoluer dans le temps en fonction du nombre d'enfants accueillis et de nouvelles directives, soit préfectorales liées à la propagation du COVID 19, soit de l'Education Nationale.

1) Mesures générales

Semaine du 18 mai : **une nouvelle enquête sera envoyée aux familles**

Les familles devront décider d'une rescolarisation ou non jusqu'à la fin de l'année. Les modalités exactes, notamment de continuité pédagogique à distance, ne sont pas encore connues mais leur seront transmises afin qu'elles puissent se positionner en toute connaissance de cause.

L'organisation sera adaptée en fonction du nombre d'enfants présents. Une continuité pédagogique à distance sera assurée .

Les adultes de l'école sont invités à porter un masque. Le port du masque est obligatoire dans les situations où la distanciation physique est impossible et en présence des enfants.

Les enfants sont incités à ne pas porter de masque. Les parents qui le souhaitent vraiment peuvent leur en fournir.(uniquement aux enfants de l'élémentaire) Il est cependant rappelé la difficulté de garder un masque pendant plusieurs heures. Son utilisation est souvent inadaptée, surtout pour des enfants. Les enseignants et le personnel n'ont pas le droit de manipuler les masques des enfants.

Du gel hydroalcoolique sera présent en quantité dans chaque classe. Les enfants seront tenus de se laver les mains, sous la surveillance d'un adulte, en arrivant et en sortant de l'école, à chaque entrée en classe et chaque sortie, avant et après le repas de midi. Dans la mesure du possible, le lavage à l'eau et au savon sera privilégié.

Les parents sont tenus de ne pas scolariser leur enfant si celui-ci présente le moindre symptôme (toux, fièvre >38°...). Si un enfant présente des symptômes en cours de journée, il sera isolé et pris en charge par un personnel. La famille sera prévenue et aura l'obligation de venir le récupérer immédiatement. Ces mesures sont indispensables pour assurer la protection des autres enfants et du personnel.

En cas de contamination avérée au COVID 19 d'un adulte ou d'un enfant fréquentant l'école, le directeur doit être informé. L'Education Nationale a mis en place des protocoles pouvant aller jusqu'à la fermeture d'une classe ou de l'école. Les familles seront informées si des cas sont confirmés.

Récréations : **les récréations se tiendront en décalé.** Chaque groupe correspondra à une classe. Comme avant le confinement, chaque enseignant est chargé de la surveillance de sa classe. Tous les jeux présentant des manipulations ou contacts de matériel sont interdits (billes, ballons, cartes...).

Un rappel complet de ces règles auprès des élèves sera effectué, dans chaque classe, toutes les semaines. Des rappels réguliers ponctuels seront faits en cas de non respect.

2) Entretien des locaux, nettoyage et désinfection

L'équipe d'entretien du groupe scolaire sera renforcée par des agents issus du SIVU.

Un protocole de nettoyage et désinfection est élaboré dans le respect du protocole national. Les salles de classe et les toilettes seront nettoyées en intégralité une fois par jour, à partir de 16 h 30. Les zones de contact courant (tables, chaises, poignées, interrupteurs, WC, lavabos) seront désinfectées au minimum 3 fois par jour (récréation du matin, pause méridienne, récréation de l'après-midi). Les agents auront à leur disposition l'ensemble du matériel et des produits nécessaires à cet entretien.

Les salles de classe seront aérées régulièrement, les portes seront laissées ouvertes dans la mesure du possible.

3) Services péri-scolaires

Garderie : **le service de garderie du matin et de fin d'après-midi ne sera pas assuré**. En effet, les contraintes sanitaires imposées ne permettent pas d'assurer cet accueil dans les meilleures conditions.

Ramassage scolaire : Il n'y aura pas de ramassage scolaire (les enfants devront être déposés aux horaires habituels de l'école dans leur école respective)

Cantine : **la cantine ne sera pas assurée** . Les enfants pourront cependant apporter un pique-nique dans un sac isotherme . Ils mangeront dans la classe

4) Entrées / Sorties

Afin d'éviter les regroupements de personnes devant les entrées de l'école, **les parents sont invités à déposer leurs enfants à l'entrée de l'école au point d'accueil qui leur sera communiqué** .

L'accès aux écoles est strictement interdits aux parents .

Les entrées et sorties seront différentes selon les niveaux et matérialisées par un fléchage :

Pour l'école d'Arleux , entrée côté Parking

Pour l'école d'Acheville , entrée habituelle avec horaires décalés pour les deux classes

Pour l'école de Willerval , trois points d'entrée avec horaires décalés .

A leur entrée dans l'école, les enfants doivent rester dans la cour de récréation sur une marque symbolisée au sol .

Devant chaque classe, des rangs seront matérialisés par des repères peints au sol à un mètre de distance. A l'heure de classe , les élèves se rangeront chacun sur un repère de leur rang.

A la sortie, les parents sont invités à attendre leur enfant à la sortie de l'école en respectant la distanciation sociale .

5) Enseignement, travail pédagogique

Les salles de classe seront aménagées avec des bureaux distants d'un mètre minimum les uns des autres dans toutes les directions. La capacité dans les 6 classes d'accueil sera de 8 hormis pour la classe de Mme Pyjecki (capacité limitée à 5 du fait de la superficie)

Les enfants de petite et moyenne section ne pourront être accueillis . (hormis pour les personnels prioritaires)

Ce qui sous-entend que des groupes d'enfants seront constitués avec une rotation à la journée . **Priorité sera donnée aux enfants des personnels prioritaires . (Le choix sera fait à partir de la liste des professions établie par le préfet du pas de calais)**

Afin de limiter les transferts de matériel potentiellement contaminé entre l'école et la maison, **les cartables seront interdits**. Lors de sa reprise de l'école, chaque élève viendra avec une caisse (type cagette ou carton), marquée à son nom, contenant l'ensemble de ses affaires scolaires. Cette caisse sera laissée ensuite à l'école. Il n'y aura donc plus de devoirs nécessitant du matériel scolaire pendant la période.

Les coins bibliothèque et jeux « en libre service » sont supprimés.

Il n'y a **plus de matériel collectif à disposition** dans les classes. Les prêts de matériel entre élèves sont interdits. Chaque élève devra disposer de son propre matériel.

Certaines pratiques de classe seront suspendues : travail de groupe, utilisation du TBI par les élèves, déplacement au coin lecture, corrections individuelles des cahiers par l'enseignant (les corrections se feront de manière collective).

Toutes les sorties sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.